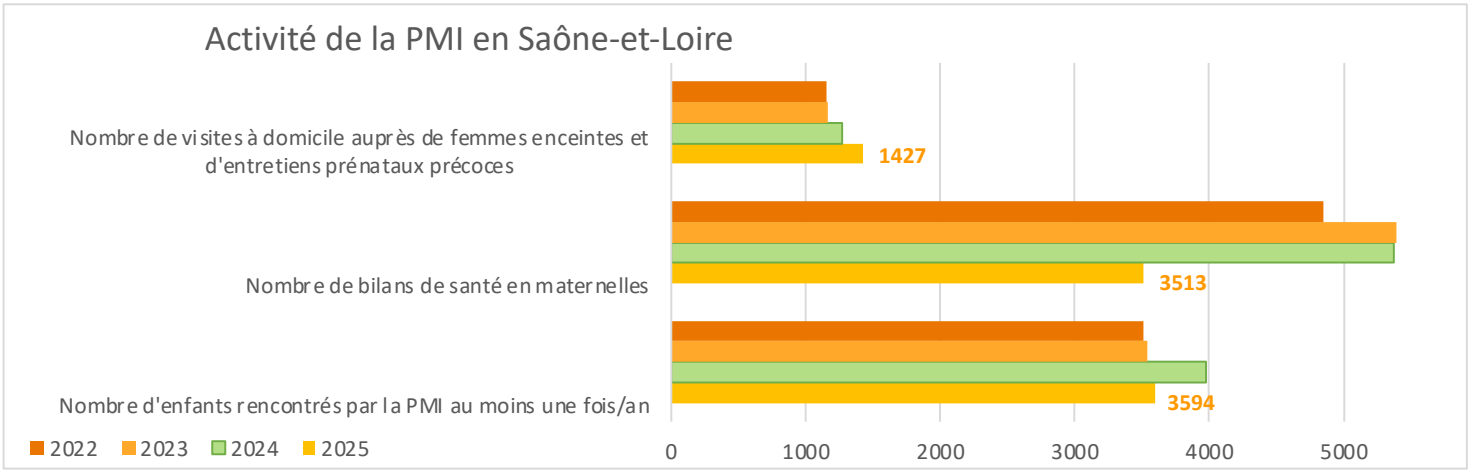
# LA PRÉVENTION

Les services de droit commun (Protection maternelle et infantile (PMI), Maison des Adolescents, service social scolaire, centres de santé sexuelle) jouent un rôle essentiel dans la prévention primaire. Grâce à leur proximité avec les enfants, les adolescents et les familles, ils favorisent l'accès à **l'information, le soutien** à **la parentalité, la promotion de la santé** et **le repérage** précoce des situations de vulnérabilité. Ils assurent également **l'orientation** vers les dispositifs adaptés et renforcent la coordination entre les acteurs, contribuant ainsi à une prévention globale, concertée et à la continuité des parcours de protection de l'enfance.
Cette fiche présente les actions individuelles et collectives menées par les structures de prévention.

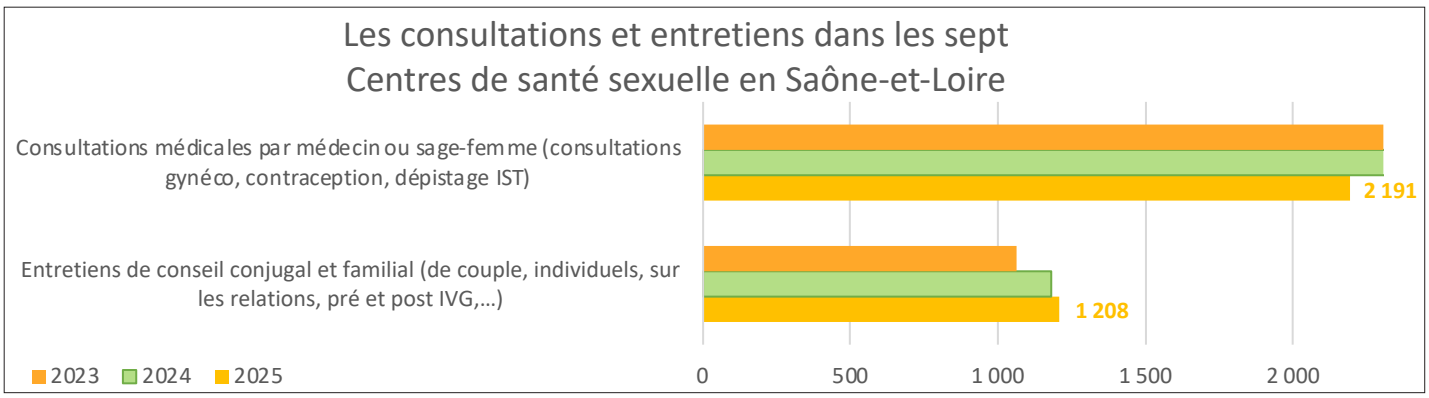
## Interventions individuelles en prévention

### PMI




En 2025, la PMI a rencontré **765 femmes enceintes** sur 4 119 avis de grossesse, soit **18,5 %**. En hausse, les visites à domicile favorisent le repérage précoce des besoins, une relation de confiance et un accompagnement personnalisé, contribuant à la prévention primaire.
La diminution du nombre de bilans de santé et d'enfants rencontrés par la PMI résulte de la baisse des naissances et, par conséquent, du nombre d'enfants scolarisés. Toutefois, la couverture reste complète : **100 % des enfants de chaque classe d'âge** concernée ont bénéficié d'un bilan de santé.

### Centres de santé sexuelle (CSS)




Les Centres de santé sexuelle (CSS ont rencontré **1 754 usagers, dont 568 mineurs.**
Les consultations médicales portent principalement sur **la contraception (45 %)**, les dépistages d'infection sexuellement transmissible/virus de l'immunodéficience humaine (20 %) et l'interruption volontaire de grossesse (14 %).
Les entretiens conduits par les conseillères conjugales restent stables, tandis que leurs actions de coordination et de prévention collective progressent.

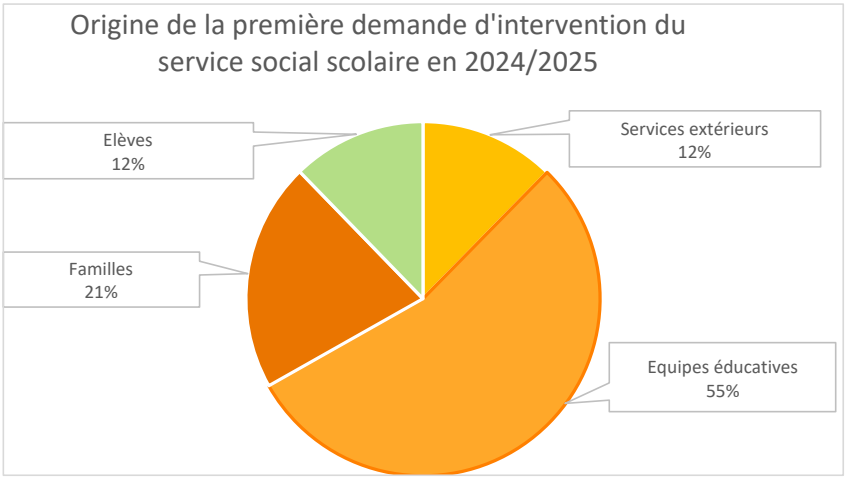
**Maison des ados**
La Maison des Adolescents est un lieu d'écoute, d'accueil et d'accompagnement pour les 11-25 ans.
Les jeunes y bénéficient d'**une écoute confidentielle** sur les sujets les préoccupant et, selon leurs besoins, d'un accompagnement ou d'une orientation vers les professionnels adaptés (CMP, médecins, psychologues, etc.).

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|---|---|---|---|
| Nombre de situations (jeunes et parents) rencontrées | 597 | 763 | 747 | 660 |
| Rendez-vous honorés et actes complémentaires | 1 717 | 2 260 | 2 259 | 2 454 |

**Service Social Scolaire**
Le service social en faveur des élèves contribue à l'égalité des chances, à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, et à la réussite scolaire en accompagnant les élèves et leurs familles, en lien avec les services de l'État, les collectivités et les partenaires locaux.

| | 2022/2023 | 2023/2024 | 2024/2025 |
|---|---|---|---|
| Nombre d'élèves total | | 35 252 | 35 007 |
| Interventions du service social Education Nationale | 4 205 | 4 555 | 4 473 |

*Données pour les périodes scolaires : 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025*

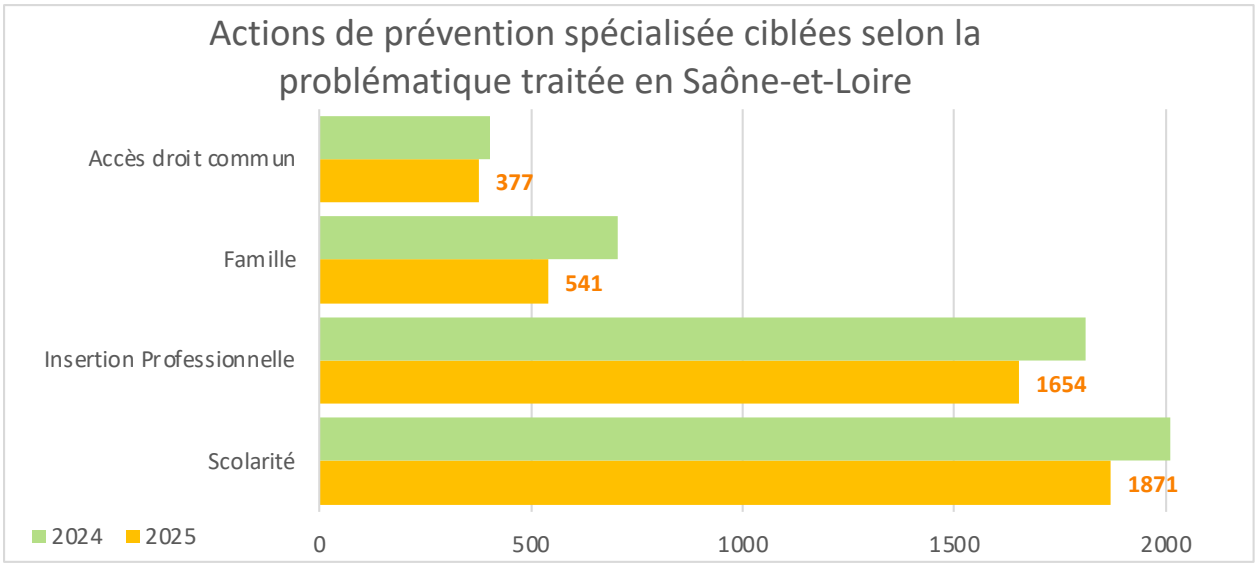



Les interventions diminuent légèrement **(- 2 %)** entre 2023/2024 et 2024/2025, en lien avec l**a baisse du nombre d'élèves.** La répartition des demandeurs reste stable, avec une sollicitation accrue des **équipes éducatives.**

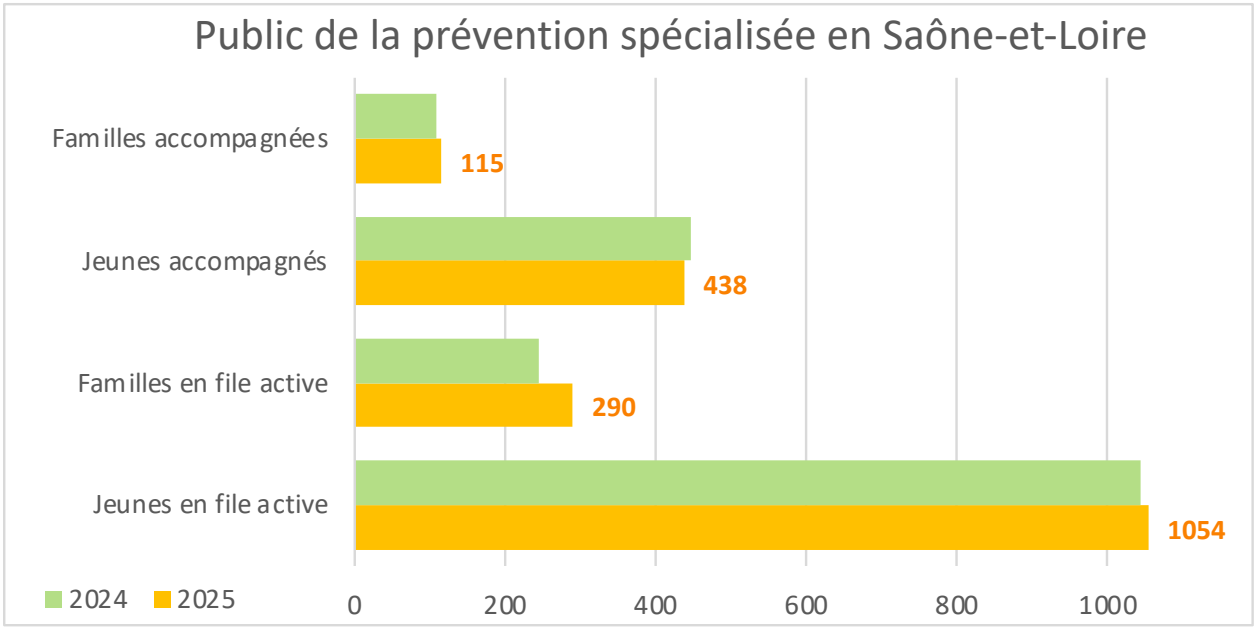
## Prévention Spécialisée
Inscrit dans le champ de l'Aide sociale à l'enfance, le Service de Prévention Spécialisée, porté par la Sauvegarde 71, intervient à **Autun, Chalon-sur-Saône et Mâcon** auprès des jeunes de **11 à 21 ans et de leur famille.** Dans une démarche de libre adhésion, les équipes repèrent les besoins, accompagnent les jeunes et les orientent vers les dispositifs adaptés.

Dans le cadre d'une convention avec le Département, le service intervient autour de quatre axes :
- repérage et soutien éducatif et social de proximité,
- prévention du décrochage scolaire et accompagnement vers l'insertion,
- prévention des conduites à risques,
- accès à la citoyenneté et aux droits.

**L'activité du Service de Prévention Spécialisée**




L'activité se mesure à travers la file active (jeunes et familles rencontrées ponctuellement) et les accompagnements réguliers. Le nombre de jeunes suivis progresse légèrement (+ 1,1 %), notamment grâce à la stabilité des équipes.




En 2025, plus des trois quarts des actions de prévention spécialisée concernent deux problématiques :
**la scolarité (42 %) et l'insertion professionnelle (37 %).**

## Actions collectives de prévention

Le recensement des actions collectives de prévention en Saône-et-Loire reste incomplet et non harmonisé, chaque structure disposant de ses propres modalités de décompte. En milieu scolaire, les interventions sont réalisées à la demande des établissements, sans coordination globale, générant une répartition inégale des actions sur le territoire.

## Guide

Le Département a publié sur son site le guide des actions éducatives qui a pour but d'ouvrir les horizons des collégiens, stimuler leur curiosité et renforcer leur compréhension du monde :
www.saoneetloire.fr/guide-des-aides/guide-des-actions-educatives-pour-les-colleges

| Structures | Public et animateurs | Thématiques | Données chiffrées |
|---|---|---|---|
| Equipes de prévention et d'information collective pour l'enfance et l'adolescence<br><br>**EPICEA** | **Enfants scolarisés :**<br>Majorité de 6-11 ans en primaire et de 11-15 ans en collège<br>Également 3- 6 ans en maternelle et plus de 15 ans en lycée<br><br>**Adultes :**<br>Parents d'enfants bénéficiaires de l'action de prévention et professionnels en lien avec des enfants et jeunes<br><br>**Animateurs :**<br>Professionnels du Département en binôme avec les responsables des classes ou de la MDA | **Enfants :**<br>. les compétences psychosociales<br>. l'estime de soi,<br>. identifier ses émotions et ses besoins,<br>. les différentes violences,<br>. les secrets,<br>. l'intimité<br>. le consentement,<br>. l'altérité,<br>. la responsabilité,<br>. les droits des enfants la loi<br><br>**Parents :**<br>Les écrans<br><br>**Professionnels :**<br>. la protection de l'enfance<br>. l'enfance en danger | 216 interventions<br>2 404 mineurs touchés<br>583 parents ou professionnels<br>39 structures<br>85 animateurs du Département |
| Maison de protection des familles<br><br>**MPF** | **Enfants :**<br>En majorité 11 à 15 ans en zone Gendarmerie Nationale : milieu scolaire, Institut médicoéducatif, clubs sportifs.<br><br>**Animateurs :**<br>Agents de la MPF formés comme agents de prévention | - Usage des réseaux sociaux/ cyberharcèlement/harcèlement<br>- Violences intrafamiliales<br>- Consentement/ violences sexuelles<br>- Discriminations<br>- Addictions | 23 collèges<br>187 classes<br>4 919 élèves |
| Service Protection judiciaire de la jeunesse<br><br>**PJJ** | **Enfants :**<br>9 à 13 ans en collège<br>13 à 18 ans en lycée et dans tous lieux accessibles aux enfants.<br><br>**Animateurs :**<br>Professionnels de la PJJ, seuls ou en partenariat | La loi et le système judiciaire<br>. Droits mineurs<br>. Citoyenneté<br>. Questions de justice<br>. Conduites à risque | Environ 1 400 élèves |
| Protection maternelle et infantile<br><br>**PMI** | Parents<br>Professionnels de la petite enfance<br><br>**Animateurs :**<br>Professionnels de la PMI | Soutien à la parentalité<br>. Prévention,<br>. Santé des enfants | 440 actions collectives |
| Centres de santé sexuelle<br><br>**CSS** | **Enfants :**<br>Majorité 11 à 15 ans : collège<br><br>**Jeunes :**<br>en lycées, foyers de vie, IME, ESAT, missions locales, … | vie affective et sexuelle<br>. contraception, IST…<br>. consentement,<br>. grossesses non désirées,<br>. Violences sexistes / sexuelles,<br>. prostitution des mineures | 311 actions dont<br>- 230 en milieu scolaire<br>- 81 Missions locales, ESAT et autres |
| Maison des adolescents<br><br>**MDA** | **Enfants :**<br>11-15 ans en collège<br><br>**Parents**<br><br>**Professionnels :**<br>personnels MDA | . Santé mentale<br>. Compétences psycho-sociales<br>. Vie affective et sexuelle<br>. Réseaux sociaux/numérique<br>. Violences ordinaires | 159 ateliers et groupes pour permettre l'expression<br><br>91 actions de prévention |